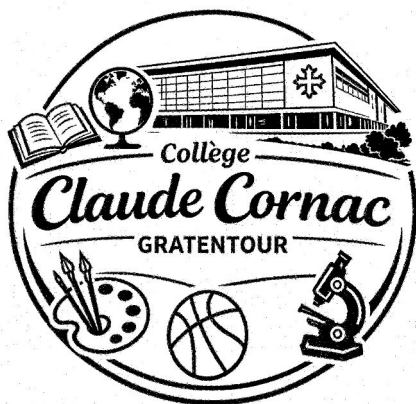


Collège « Claude Cornac »
Rue Léo Ferré
31150 Gratentour
☎ 05.62.79.92.60



Le chèque et le dossier complété sont à remettre au professeur d'EPS qui anime l'activité choisie ou au professeur d'EPS de la classe de votre enfant. Si l'enfant le dépose dans le casier du professeur, merci de mettre l'ensemble dans une enveloppe.



Nouveauté cette année le t-shirt du collège est arrivé, il est au prix de 10 euros pour les licenciés et de 15 euros pour les non-licenciés.

Vous souhaitez faire un don à l'association sportive, celui-ci peut être déduit des impôts à hauteur de 66%

REPRISE LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026

L'association sportive est animée par les professeurs d'E.P.S.

Elle permet à tous les élèves volontaires de découvrir ou d'approfondir une pratique sportive : entraînements, rencontres entre collèges et sorties (Cela fonctionne un peu comme un club sportif, mais réservé aux collégiens).

Elle affirme une éthique caractérisée par le respect de soi et de l'adversaire.

Elle apprend aux élèves à devenir responsables et leur fait découvrir certains aspects de la vie associative : prise de responsabilités, organisation, etc...

Les compétitions ont toujours lieu le *mercredi après-midi*.

Plus de détails sur le padlet de l'Association Sportive à retrouver sur l'ENT rubrique AS/UNSS :

<https://padlet.com/michaudarielle9/2hb0miuo0l9xbdyk>

Activités proposées	Horaires	Lieu	Professeurs
Basket ball	Jeudi 12h40-14h	Plateau sportif	Mme Michaud
Futsal Garçons	Mercredi 12h40-14h	Plateau sportif	Mr Hubert
Athlétisme	Mercredi 12h45-14h30	Collège	Mr Farrugia
Badminton et Badten	Mercredi 13h-14h30	Gymnase	Mme Michaud / Mme Abramovitch
Badminton	Jeudi 12h40-14h	Gymnase	Mr Hubert(en fonction du volley ball et du nombre d'inscrits)
Futsal Filles	Mercredi 13h- 14h30	Plateau ou terrain en herbe	Mr Martin
Volley ball	Jeudi 12h40-14h	Gymnase	Mme Abramovitch Mr Hubert
Badminton et Tennis de table	Vendredi 12h40-14h	Gymnase	Mr Farrugia

NB : Les élèves peuvent être engagés dans d'autres activités en compétition UNSS s'ils sont pratiquants de club et accompagnés d'un adulte, en prenant une licence UNSS.

Le montant de la cotisation comprenant la licence UNSS et l'assurance, est de **40€ (30€ à partir du 2^{ème} enfant)**, elle permet de pratiquer plusieurs activités (si les horaires sont compatibles). Possibilité de faire appel au fond d'aide sociale pour les familles qui le souhaitent.